

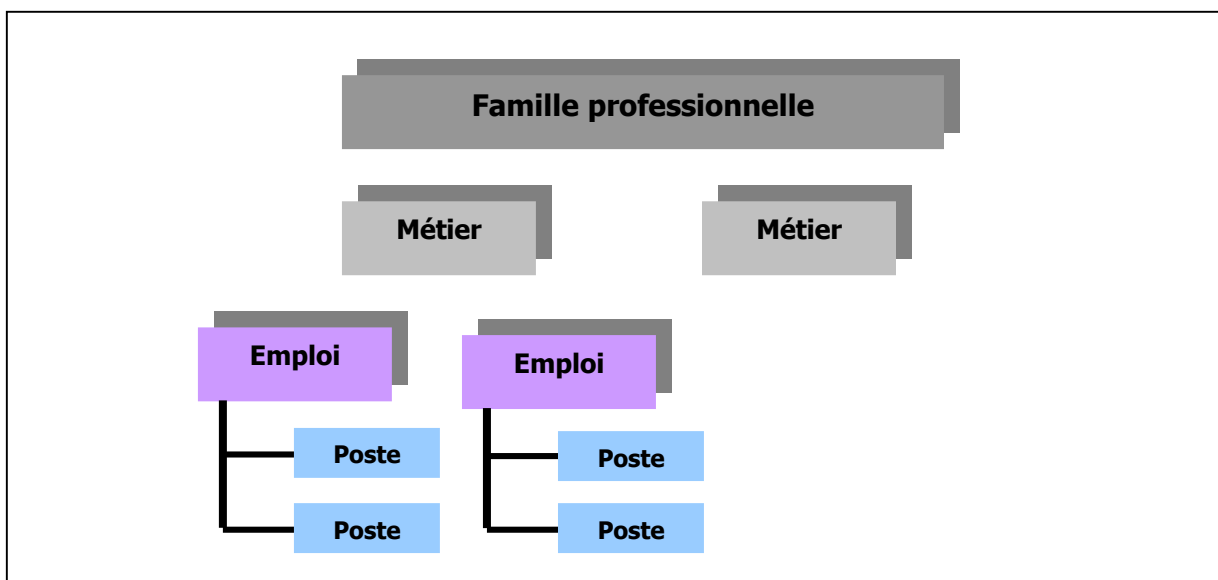
Rédiger les descriptifs d'emploi

Définition

L'emploi désigne « un ensemble de situations de travail présentant des contenus d'activité identiques ou similaires, suffisamment homogènes pour être occupés par un même individu ».

Un emploi regroupe ainsi plusieurs postes (source : CEREQ).

Positionnement de l'emploi dans le répertoire des métiers et des emplois



Le descriptif d'emploi est le dernier outil construit. Les informations qu'il fournit sont issues, pour la plupart, des fiches de poste et des référentiels de compétences. Ces données peuvent être complétées par des interviews auprès des responsables hiérarchiques et des opérationnels en s'appuyant sur le guide ci-dessous.

Intitulé de l'emploi

- Quel est l'intitulé exact de l'emploi ?
- Existe-t-il, à votre connaissance, pour ce type d'emploi, d'autres appellations ?
- Le cas échéant, lesquelles ? Où les trouve-t-on particulièrement ?
- Existe-t-il dans l'entreprise des emplois similaires ?
- Quels sont les intitulés des postes se rattachant à l'emploi ?

Mission et activités

Mission

- Quelles sont les missions principales ? (5 missions maximum)
- Pourriez-vous, en une phrase, résumer l'essentiel de votre emploi, sa raison d'être ?

Principales activités

- Quelles sont les principales activités ? Pouvez-vous les décrire : que faites-vous exactement, avec quels moyens, avec quels interlocuteurs, dans quel but ?
- S'agit-il d'activités nouvelles, peu ou pas réalisées jusqu'à présent ?
- Quelles sont les activités prioritaires ? Pour quelles raisons ?
- S'agit-il d'activités déterminantes pour le service ou l'entreprise ? Pourquoi ?
- Quels sont les aspects du travail auxquels vous devez attacher le plus d'importance ?



- Quels sont les **résultats** qui vous sont demandés ?
- Dans l'exercice de l'emploi, quels sont les risques majeurs, les erreurs à ne pas commettre ? Quelles en seraient les conséquences ?

Spécificités de l'emploi

Localisation et horaire de travail

- Quel est le lieu d'exercice de l'emploi ?
- Quels sont les horaires de travail ?

Moyens mis à disposition

- Quels sont les outils de travail nécessaires à l'exercice de l'emploi ? L'emploi exige-t-il des consignes strictes ?
- Ces consignes sont-elles formalisées (dans un guide, un livret...) ? Le cas échéant, utilisez-vous ce guide ? Existe-t-il d'autres documents de référence ?

Conditions d'exercice

- Quelles sont les conditions de travail ?
- L'emploi exige-t-il des rythmes de travail particuliers (travail de nuit, horaires décalés, permanences...), des déplacements ?
- L'emploi exige-t-il des efforts physiques ou intellectuels particuliers ?
- À quels moments ?
- De manière générale, quelles sont les contraintes liées à cet emploi ?

Périmètre d'action

Positionnement dans l'organisation

- À quel service ou à quelle Direction l'emploi est-il rattaché (organigramme de l'entreprise, de la direction) ?
- Comment l'emploi se situe-t-il dans le service ou la Direction ?

Relations professionnelles

Internes

- Avec qui, au sein de votre service, l'emploi est-il en relation de travail ?
- Sur quelles activités ou quels projets ?
- De quelle nature est cette relation de travail (négociation, collaboration, information, conseil, contrôle...) ?
- Avec quels services au sein de l'entreprise l'emploi est-il en relation ?
- Pour quelles raisons ?
- Quelle est la fréquence des relations (journalière, hebdomadaire, mensuelle...) ?

Externes

- Avec qui l'emploi est-il le plus souvent en contact à l'extérieur de l'entreprise (entreprises fournisseuses, entreprises clientes, organismes publics, associations) ?

Profil et compétences

Pratiques professionnelles

Voir référentiel de compétences

Formation initiale

Cette rubrique fait référence à un niveau d'éducation ou à un diplôme défini par l'Éducation nationale ou dans un cadre professionnel. Six niveaux sont officiellement reconnus :
niveau 6 : brevet des collèges (fin de 3e) ;



niveau 5 : CAP ;
niveau 5' : BEP, BEPA ;
niveau 4 : bac professionnel, général, STT, STI, brevet professionnel ;
niveau 3 : BTS, DUT, IUP, DEUG ;
niveau 2 : licence, maîtrise, DECF ;
niveau 1 : DESS, DEA, Grandes Écoles.

Important : la référence au diplôme permet d'indiquer le niveau de connaissance requis pour occuper l'emploi.

- Quelle formation initiale faut-il ? Dans quel domaine ?
- Quels diplômes ?

Expérience requise

Dans certaines situations, en plus de la possession d'un diplôme ou d'un niveau de connaissances équivalent, une durée minimum d'expérience dans un domaine professionnel peut être requise.

- Quelle expérience professionnelle faut-il avant d'intégrer cet emploi ?

Savoirs

Voir le référentiel de compétences.

- Quelles sont les connaissances théoriques et procédurales indispensables à l'emploi ?
- Pouvez-vous préciser le degré de maîtrise nécessaire (pratique courante, maîtrise, expertise) ?
- Quelles techniques particulières faut-il maîtriser pour réussir dans l'emploi ?

Aptitudes professionnelles

Voir référentiel de compétences.

- Quelles aptitudes faut-il démontrer pour réussir dans cet emploi ?
- Quelles sont les qualités requises pour être un bon professionnel dans cet emploi ?

Éléments de prospective

Tendance et facteurs d'évolution de l'emploi

- Estimez-vous que l'emploi n'a pas ou peu évolué ou a beaucoup ou fondamentalement évolué ?
- De quelle façon ?
- Pouvez-vous préciser s'il s'agit de changements liés aux méthodes de travail, à l'apport de technologies ou à d'autres raisons liées à votre environnement de travail ?
- Quels sont les éléments qui risquent de faire évoluer certaines activités de l'emploi ?
- De quelle nature sont-ils ? Sous quels délais (1, 3, 5 ans) ?
- L'emploi doit-il faire face à des situations de travail nouvelles ou différentes ? Lesquelles ?

Aires de mobilité professionnelle vers d'autres emplois ou métiers

Voir le répertoire des métiers et des emplois